



Photomontage à 50° L'observateur doit s'éloigner de 42 cm pour une observation réaliste sur une impression A3.

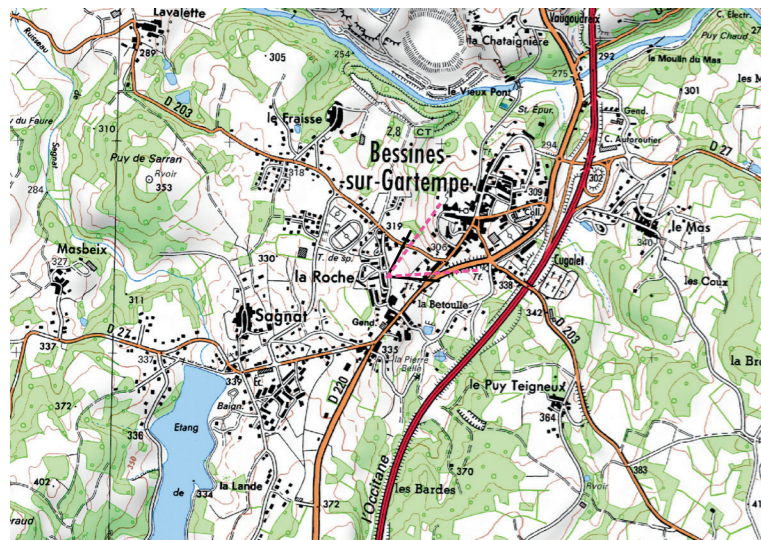
Commentaire : La situation du bourg en surplomb de la vallée de la Gartempe permet de percevoir le projet éolien. Les cinq éoliennes paraissent regroupées, avec une implantation lisible (trois éoliennes alignées et deux en arrière-plan). L'une des éoliennes est ici masquée par la végétation. Celles-ci seront assez prégnantes en hiver mais plus discrètes en été en raison de la végétation arborée qui accompagne les habitations et filtre les vues. Les rapports d'échelle avec le relief sont équilibrés, l'emprise en hauteur des éoliennes apparaissant comparativement limitée (pas d'effet de surplomb ou de dominance). L'emprise horizontale est également limitée (pas d'effet de «barrière»).



AIRE D'ÉTUDE RAPPROCHÉE : Vue 18 : Bessines-sur-Gartempe - Quartier de La Roche

Enjeux : Lieu de vie, patrimoine

Localisation de la prise de vue



Photographie de l'état initial sans les éoliennes à 50°



Photographie de l'état simulé



Caractéristiques de la prise de vue	
Identifiant	18
Coordonnées L93	X: 573576; Y: 6557591
Altitude	324,1
Date et heure	12/02/2018 14h31
Eolienne la plus proche	5 320 m
Eolienne la plus éloignée	7 939 m
Nombre d'éoliennes visibles	5
Caractéristiques du projet	
Diamètre du rotor	150 m
Hauteur d'axe	125 m
Nombre d'éoliennes	5
Orientation du rotor	Vers l'observateur



Photomontage à 50° L'observateur doit s'éloigner de 42 cm pour une observation réaliste sur une impression A3.

Commentaire : La présence de parcelles non construites en périphérie des quartiers résidentiels de la Roche, au sud-ouest de Bessines-sur-Gartempe, ainsi que la situation dominante permettent de percevoir le projet éolien, qui apparaît en covisibilité avec le bourg et son église (monument historique). Une des éoliennes est ici masquée par un conifère, ainsi qu'une autre partiellement, mais l'implantation est lisible. Les éoliennes apparaissent au-dessus de la ligne d'horizon formée par le relief, qui domine légèrement la silhouette du bourg. Leur relatif éloignement et par conséquent leur emprise en hauteur limitée permettent d'éviter les effets de surplomb par rapport aux habitations. Le projet occupe une emprise en largeur limitée (pas d'effet de barrière visuelle) mais les éoliennes restent prégnantes. Une éolienne apparaît à l'arrière du clocher, se juxtaposant à l'image de l'église. Celle-ci occupe une emprise visuelle équivalente au clocher, il y a par conséquent un effet de concurrence visuelle. A noter qu'il ne s'agit pas d'une vue emblématique sur le village, et que cette dernière est susceptible de ne plus exister en cas de construction sur la parcelle au premier plan.

